Presse lib : les organisations professionnelles réagissent au projet de loi Climat & Résilience et l'écotaxe régionale

24 MARS 2021



Sur le principe, des régions comme l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie n'y seraient pas défavorables. L'OTRE, la FNTR et l'Union TLF dénoncent un « non-sens écologique et économique ».

« ... D'abord, les 3 fédérations considèrent que ces mesures n'encourageront en rien le report modal : « Alors que la fiscalité du transport routier de marchandises n'a cessé d'augmenter ces 30 dernières années, sa part modale n'a jamais été aussi élevée, passant de 67% en 1985 à 89% aujourd'hui, pour seulement 6% des émissions de CO2. Il n'existe donc pas de corrélation entre la hausse de la fiscalité du secteur et un éventuel report modal vers des modes de fret alternatifs », avancent-elles, ajoutant que même en atteignant nos objectifs en termes de fret ferroviaire et fluvial, la route pèsera toujours 75% du transport de marchandises.

En résumé, pour ces organisations, « le transport propre passera par le camion propre ». Et alors que le camion propre commence justement à rouler, le secteur demande plutôt à être accompagné dans sa transition énergétique... » <u>Lire l'article</u>